

Expertise Sécurité des Produits

Les Enzymes Alimentaires

EXPERTISE SÉCURITÉ DES PRODUITS - LES ENZYMES ALIMEN- TAIRES

Tout ingrédient, additif, auxiliaire technologique en alimentation humaine ou animale fait l'objet d'une procédure d'autorisation basée sur l'examen d'un dossier très complet constitué selon les lignes directrices définies par la Commission européenne. Le dossier de demande d'autorisation d'emploi en alimentation humaine ou animale doit apporter des données scientifiques précises relatives à :

- sa sécurité pour l'animal, l'utilisateur, le consommateur, l'environnement
- sa qualité
- son efficacité

Seuls ceux autorisés peuvent entrer dans la composition des aliments. Ils figurent alors dans les annexes des textes réglementaires.

Bio-Tox intervient dans l'évaluation de la sécurité de ces produits et la validation des dossiers par les agences nationales et européennes.



Les enzymes alimentaires sont des produits contenant une ou plusieurs enzymes capables de catalyser une réaction biochimique spécifique. Celles-ci sont obtenues à partir de sources naturelles (plante, animal ou micro-organisme). Elle est ajoutée à des aliments dans un but technologique à différentes étapes dans le processus de production alimentaire. Elles accélèrent et orientent les réactions chimiques.



D'un point de vue réglementaire, les enzymes alimentaires peuvent être autorisées en France soit en tant qu'auxiliaire technologique (la majorité des cas), soit en tant qu'additif.

Elles sont soumises à la réglementation européenne qui établit une procédure d'évaluation et d'autorisation.

Une liste des enzymes alimentaires a été créée et celle-ci est amendée au fur et à mesure des autorisations accordées. Une liste positive des enzymes alimentaires autorisées et de leurs conditions d'utilisation existe également en France.

Les produits mis sur le marché doivent respecter une obligation générale de sécurité. Les services du MEIE (Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi) peuvent retirer du commerce des produits qui présenteraient des risques pour la santé ou la sécurité des consommateurs lors d'un usage raisonné. Cette obligation est définie au niveau communautaire.

Spécialiste du montage des dossiers de demande d'autorisation d'emploi, notamment des enzymes alimentaires, Bio-Tox intervient dans l'évaluation de la sécurité de ces produits et la validation des dossiers par les agences nationales et européennes.



Plus de 20 ans d'expérience dans le montage, le dépôt et la défense devant les instances réglementaires de dossiers d'autorisation d'emploi

Une excellente connaissance des attentes des Comités d'Experts permettant de réduire considérablement les délais d'expertise de vos dossiers

